# Observatoire National des Mammifères *Base de données d'occurrence*

# Format standard des données d'occurrence de Mammifères

Version 2.0

Novembre 2019

SFEPM 19 allée René Ménard 18000 Bourges contact@sfepm.org 02.48.70.40.03



Version	Auteur	Envoi à	Date	Commentaires
1.0	CP Arthur	F Paperin, L Girard	16/04/2018	Version initiale
1.1	F Paperin	CP Arthur	30/04/2018	Poursuite structuration
1.1	CP Arthur	F Paperin, L Girard	12/05/2018	Poursuite structuration
1.2	F Paperin	CP Arthur, L Girard	29/05/2018	Poursuite structuration, réorganisation du document
		Julie Marmet, JF Julien	19/02/2019	Relecture du document et propositions d'améliorations
2.0	F Paperin	R. Baghi	15/08/2019	Refonte du document

#### Coordinatrice du document

Fanny PAPERIN, Chargée de mission « Chiroptères » et Coordinatrice pour l'Observatoire National des Mammifères à la SFEPM

#### Citation recommandée

SFEPM (Paperin F., coord.) (2019) – Format standard des données d'occurrence de Mammifères. Version 2. Observatoire National des Mammifères, base de données d'occurrence. SFEPM, Bourges, 25 p.

#### Document connexe

Jomier R., Poncet L., Robert S., Milon T., Archambeau A-S., Pamerlon S., Bourgoin T., De Monicault L., Barneix M., Fromage P., Carpy B., Callou C., Candelier S., Huguet A., Meunier D., Wódka-Gosse A., Grossiord F., Guichard B., Landrieu G., Lafage B., (2018). *Standard de données SINP Occurrences de taxons*, version 2.0, UMS 2006 "Patrimoine naturel", Paris, 100 pp.

# I. TABLE DES MATIERES

l.	-	Tab	le des matières	1
II.	(	Con	texte	3
III.		D	escriptif du document	3
	A.	D	éfinitions	3
	:	1.	Vocabulaire relatif à la constitution des bases de données	3
	2	2.	Statut de la donnée, floutage et sensibilité	3
	В.	G	uide de lecture du format standard	5
	C.	Li	ien avec les nomenclatures	6
	D.	F	ormat attendu	. 6
	:	1.	Type de données	. 6
	:	2.	Bornes spatiales	. 6
	3	3.	Bornes temporelles	. 7
	4	4.	Transmission des données	. 7
IV.		D	escription des attributs	9
	Α.	Α	ttributs d'identification de la donnée	9
	В.	Α	ttributs du sujet de l'observation (quoi)	11
	C.	Ε	mprise temporelle (quand)	12
	D.	Ε	mprise spatiale (où)	13
	Ε.	Α	cquisition de la donnée (comment)	14
	F.	Α	ttributs liés au statut/floutage/sensibilité	15
	G.	Α	ttributs liés à la validation et utilisation	16
V.	ı	Nor	nenclatures et référentiels liés à un attribut du format standard	17
	A.	N	omenclatures liées à un attribut d'identification	17
	:	1.	Nomenclature « objectifs du jeu de données »	17
	2	2.	Nomenclature « organismes »	17
	В.	N	omenclatures liées à un attribut du sujet de l'observation	17
	:	1.	Référentiel TAXREF	17
	2	2.	Nomenclatures « Identification du taxon »	18
	3	3.	Nomenclature « Statut d'observation »	19
	4	4.	Nomenclature « Objet du dénombrement »	19
	į	5.	Nomenclature « Etat biologique de l'observation »	19
	(	6.	Nomenclature « Sexe »	19
	-	7.	Nomenclature « Statut biologique »	19
	8	8.	Nomenclature « Stade de vie : stade de développement du sujet »	20
	Ģ	9.	Nomenclature « Comportement des occurrences observées »	20
		10.	Nomenclature « Type de dénombrement »	20

C	. 1	Nomenclatures liées à un attribut d'emprise spatiale (où)	20
	1.	Nomenclature « code habitat »	20
	2.	Référentiel HABREF	20
	3.	Référentiel du maillage national	21
	4.	Référentiel INSEE	21
D	. 1	Nomenclatures liées à un attribut de méthode	22
	1.	Nomenclature « Statut de la source »	22
	2.	Nomenclature « Méthodes d'observation »	22
	3.	Nomenclature « Méthode de recueil »	22
Ε	. 1	Nomenclatures liées aux statut/floutage/sensibilité	22
	1.	Nomenclature « Code d'origine de la donnée »	22
	2.	Nomenclature « Niveaux de sensibilité »	22
	3.	Nomenclature « Floutage sur la donnée »	22
	4.	Nomenclature « Niveaux de précision de diffusion souhaités »	23
VI.	١	Nomenclatures et référentiels annexes	23
	1.	Référentiel « Noms du taxon »	23
	2.	Référentiel « Statuts légaux »	23
	3.	Référentiel « Statuts moraux »	24
	4.	Référentiel « Statuts administratifs »	24

#### II. CONTEXTE

L'Observatoire National des Mammifères - ONM répond à l'objectif d'agrégation et de mise à disposition des données, informations et autres ressources recueillies sur l'ensemble du territoire national et concernant l'étude et la protection des Mammifères sauvages. Le présent document a pour but de décrire le format standard mis en place dans le cadre de l'ONM pour l'agrégation des données d'occurrence de Mammifères, transmises par l'ensemble des partenaires engagés dans l'observatoire. Cette agrégation permettra d'alimenter le portail cartographique en ligne mais aussi la production de tendances, d'indicateurs ainsi que d'autres produits de l'ONM.

Le format standard des données d'occurrences de taxons a été contraint par GéoNature, l'outil choisi pour développer l'ONM. GéoNature propose un ensemble d'outils permettant de déployer un système d'informations complet pour la gestion des données de faune et de flore, sous licence libre (<a href="https://geonature.fr/">https://geonature.fr/</a>). En outre, la SFEPM a adhéré au SINP, ce qui signifie que les données qu'elle collecte intègrent le SINP avec à minima un géoréférencement obligatoire à la maille L93 10\*10 km. Le format standard a donc été pensé au plus près du format préconisé dans le standard d'occurrence du SINP, et les nomenclatures associées sont celles du SINP.

Ce document porte uniquement sur les aspects techniques de la base de données de l'ONM. Les conditions de circulation et d'échange des données sont décrites dans la « Convention cadre de partenariat associatif pour la mise en œuvre de l'Observatoire National des Mammifères (ONM) », et le processus de validation est détaillé dans un document annexe intitulé « Guide méthodologique pour la validation scientifique des données d'occurrence dans le cadre de l'ONM ».

#### III. DESCRIPTIF DU DOCUMENT

#### A. <u>Définitions</u>

1. Vocabulaire relatif à la constitution des bases de données

Occurrence de taxon: observation ou non-observation d'un taxon, à une localisation et une date données, avec ses observateurs, par des méthodes d'observation directes (de visu) ou indirectes (empreintes, fèces, nids...). Elle peut concerner plusieurs individus d'un même taxon.

Fichier: Base numérique contenant l'ensemble des données relatives à un domaine.

<u>Attribut : Une information (appelée aussi attribut de la donnée) liée à une donnée (brute, source, élémentaire, agrégée, de synthèse). Une donnée est définie/décrite par plusieurs champs/attributs ayant une certaine valeur.</u>

<u>Nomenclature</u>: Liste des valeurs que peut prendre un champ/attribut. Cette liste peut être fermée (ensemble de valeurs définies à l'avance), semi-ouverte (des valeurs de niveau 1 sont définies, puis à l'intérieur de chaque niveau 1 des valeurs de niveau 2 peuvent être laissée à l'initiative de tout un chacun), ouverte (la constitution de la liste des valeurs est laissée à la libre initiative des différents opérateurs).

2. Statut de la donnée, floutage et sensibilité

<u>Donnée brute</u>: c'est la donnée d'observation de taxons recueillie par observation directe, par bibliographie ou par acquisition de données auprès d'organismes détenant des données existantes.

Les données brutes ne sont pas des œuvres de l'esprit protégées par les dispositions du code de la propriété intellectuelle<sup>1</sup>.

<u>Donnée Source (DS)</u>: c'est l'information telle qu'elle existe dans les bases de données des producteurs (ex. observation naturaliste, photos, enregistrement audio ou vidéo, données de capteurs, carnets de terrains...). Elles sont d'origine privée ou publique et, le cas échéant, protégées par les dispositions du code de la propriété intellectuelle<sup>1</sup>.

<u>Donnée Élémentaire d'Échange (DEE)</u>: c'est une donnée standardisée interopérable. Elle est élaborée à partir des données sources selon un format standard partagé par l'ensemble des acteurs du SINP. Les DEE contiennent toujours une information géographique, soit précise, soit un rattachement à des unités administratives (commune par exemple), à des mailles techniques (maillage 10x10 km) ou à des zonages (ZNIEFF, N2000...). Les DEE peuvent être d'origine publique ou privée et peuvent être qualifiées comme des données sensibles<sup>1</sup>.

#### <u>Donnée publique</u>: deux modes de production existent:

- Publique régie : la donnée source a été produite directement par un organisme ayant autorité publique avec ses moyens humains et techniques propres : cas de données récoltées par des agents de l'Etat (qu'ils soient dans les services de l'Etat ou dans des établissements publics), ou de données collectées par des personnels des collectivités territoriales (communes, régions, syndicats mixtes, agences régionales...). La DS est alors de fait publique.
- Publique acquise : la donnée source a été produite par un organisme privé (association, bureau d'études, entreprise...), une structure publique de recherche (université, laboratoire...) ou une personne physique à titre personnel. Les droits patrimoniaux, exclusifs ou non, de copie, traitement et diffusion sans limitation ont été acquis à titre gracieux ou payant, sur marché ou par convention ou par délégation, par un organisme ayant autorité publique. La DS est ainsi devenue publique.

<u>Donnée privée</u>: la donnée source a été produite par un organisme privé ou un individu à titre personnel. Aucun organisme ayant autorité publique n'a acquis les droits patrimoniaux, la DS reste la propriété de l'organisme ou de l'individu privé. Seul ce cas autorise un floutage géographique de la DEE et, ce, selon les indications fournies par l'organisme ou l'individu privé propriétaire des droits patrimoniaux. Toute utilisation, autre que la visualisation directe à la précision géographique acceptée par le producteur, doit alors faire l'objet d'une demande spécifique auprès du producteur.

<u>Floutage géographique</u>: fait de ne permettre la visualisation directe (accessible, sans demande spécifique, à tout public) d'une DEE qu'à une certaine précision géographique, inférieure à celle de la collecte de la DS. Seules les DS privées peuvent en faire le cas, quelle que soit la sensibilité de la donnée. Une donnée privée peut alors être transmise de deux façons :

- Soit à sa précision maximale (le plus souvent X, Y) mais avec une restriction quant à sa visualisation directe, restriction demandée d'entrée par le producteur, le niveau de floutage géographique étant alors précisé dans la transmission de la DEE;
- Soit directement à la précision géographique de visualisation directe que le producteur de la DEE veut voir appliquée.

<u>Sensibilité de la donnée</u>: correspond au risque que représenterait le fait de permettre une visualisation directe d'une DEE, et ce quel que soit le statut de la DS. Une grille nationale de sensibilité de la donnée a été définie par le MNHN<sup>2</sup>, elle a été adaptée aux contextes régionaux par les CSRPN locaux. Si une donnée est classée sensible, elle est alors obligatoirement floutée, quel que soit son

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D'après le « Protocole du système d'information sur la nature et les paysages » - 2017.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Touroult J., Birard J., Bouix T., Chataigner J., De Wever P., Gourvil J., Guichard B., Landry Ph., Olivereau F., Pichard O., Poncet L., Touzé A. & Lebeau Y. 2014. Définition et gestion des données sensibles sur la nature dans le cadre du SINP. Guide technique. Rapport pour le SINP, rapport MNHN - SPN 2014-27, 26p. + annexes.

statut. Rappelons que, dans le cadre de l'Observatoire National des Mammifères, toute donnée, quel que soit le degré de floutage demandé par le producteur, sera automatiquement visualisable à la maille 10\*10 km L93.

#### B. Guide de lecture du format standard

Le format standard relatif à l'agrégation des données d'occurrence de Mammifères en France métropolitaine récapitule les différents attributs liés à une observation de taxon. Il est découpé selon 7 grandes classes d'attributs :

- Attributs d'identification de la donnée
- Attributs du sujet de l'observation (quoi)
- Emprise temporelle (quand)
- Emprise spatiale (où)
- Acquisition de la donnée (comment)
- Attributs liés au statut/floutage/sensibilité
- Attributs liés à la validation et utilisation

Chaque attribut est décrit explicitement dans la colonne « Définition ». Lorsque la signification de l'attribut est identique à celle du SINP, le terme « SINP » est reporté.

#### Colonne F = Format d'écriture du champ :

- A = alphanumérique.
- NE = nombre entier : format numérique entier.
- ND = nombre décimal : format numérique avec décimales, le séparateur est la virgule.
- DATE: format de la date à la norme ISO8601 (AAAA-MM-JJ).
- HEURE : format de la date selon le modèle HH:MM:SS.

Colonne C = Cardinalité : indique le nombre de valeurs que peut avoir ce champ :

- 1 : une et une seule valeur possible.
- 0..1: le champ peut n'avoir aucune valeur ou qu'une seule valeur (exemple : cdNom de TAXREF peut ne pas avoir de correspondance avec nomCité, mais s'il en a une il ne peut y avoir qu'une seule valeur).
- 0..n: le champ peut ne contenir aucune valeur ou plusieurs valeurs (exemple: une observation peut ne pas renvoyer à une source littéraire (si elle vient du terrain) mais elle peut aussi avoir été relevée dans plusieurs sources littéraires).
- 1..n: une à plusieurs valeurs possibles pour la donnée dans ce champ (exemple: une observation, pour avoir été transmise, doit avoir été saisie dans au moins un jeu de données, mais, si elle a été saisie dans plusieurs collections de données, elle peut être transmise dans plusieurs jeux de données).

#### Colonne R = Renseignement obligatoire de ce champ :

- O = Obligatoire : ce champ doit être obligatoirement rempli.

- R = Recommandé : le remplissage de ce champ est laissé à l'appréciation de la structure qui transmet la donnée mais il est vivement encouragé car l'information présente un intérêt dans le cadre de l'ONM.
- F = Facultatif : le remplissage de ce champ est laissé à l'appréciation de la personne qui saisit la donnée.
- OC = Obligatoire Conditionnel : ce champ n'est rempli <u>que</u> si un champ précédent contient une certaine valeur d'attribut (exemple : on ne remplit « référenceBiblio » que si « statutSource » contient les attributs « Co » (collection) ou « Li » (littérature)).

La colonne « Règle et vocabulaire contrôlé » renseigne sur le format d'écriture de l'attribut et l'existence d'une nomenclature propre à cet attribut. Cette nomenclature peut être une nomenclature du SINP ou une production propre à l'ONM. Les nomenclatures sont disponibles à la fin de ce document.

Pour faciliter la compréhension du format standard, une colonne « exemple » est proposée.

#### C. Lien avec les nomenclatures

Le remplissage de certains champs du présent format standard fait appel à des nomenclatures, auquel cas on reportera directement dans le champ concerné le code de l'attribut issu de la nomenclature associée. L'ensemble des nomenclatures est présenté dans la partie IV.

Lorsque la nomenclature référente est propre au SINP, seul le lien vers le site web où sont stockées les nomenclatures est proposé, et ce afin de respecter le caractère évolutif des nomenclatures. Les nomenclatures construites dans le cadre de la base de données de l'ONM sont détaillées dans ce document et sont disponibles sur le portail web de l'observatoire.

La base de données de l'ONM s'appuie en outre sur des nomenclatures annexes, notamment pour la construction de requêtes. Ces nomenclatures sont présentées dans la <u>partie V</u>.

#### D. Format attendu

#### 1. Type de données

Les données attendues sont des données d'occurrence (présence ou absence vérifiée) de Mammifères sauvages présents sur le territoire français. Ces données peuvent être des Données Source, des Données Elémentaires d'Échange ou des données agrégées (un ensemble de DS regroupées à minima en une DEE relative à une période et un polygone ; exemple : l'ensemble des données de comptage chiroptères par ultrasons durant une étude d'impact éolien).

Les données versées dans la base de données de l'ONM devront contenir à minima un certain nombre d'informations obligatoires (cf. Figure 1), chaque structure fera ensuite le choix du niveau de précision des données qu'elle souhaite transmettre à l'ONM. Le statut (donnée privée ou publique), le floutage et le niveau de sensibilité peuvent également être renseigné pour chaque donnée, ainsi que le niveau de validation locale attribué le cas échéant.

#### 2. Bornes spatiales

Dans le cadre de l'ONM, les données seront fournies obligatoirement, et accessibles directement, à la maille 10\*10 km. Les Données Source pourront toutefois être fournies à une précision géographique supérieure, assorties ou non de recommandations quant à leur diffusion possible par la SFEPM, sur demande, à cette précision. Cette précision, choix du producteur, peut aller de la localisation la plus précise (X, Y) à la maille 5\*5 km.

Certains protocoles induiront automatiquement que la donnée soit assortie d'une précision géographique obligatoire au point (X,Y). C'est le cas notamment des données de mortalité pour la Loutre d'Europe, qui permettront d'alimenter la carte liée.

#### 3. Bornes temporelles

Les données fournies s'accompagnent obligatoirement d'une précision temporelle, à minima l'année lors de laquelle l'observation a été réalisée. Les partenaires sont invités à transmettre une période ou une date plus précise, afin de permettre la production d'indicateurs et de tendances.

Il n'y a pas de limite à l'ancienneté des données pouvant intégrer la base de données de l'ONM.

#### 4. Transmission des données

La périodicité de transmission des données ne devra pas aller en dessous d'un transfert annuel. Le fournisseur de données peut faire le choix de mettre lui-même ses données en conformité avec le format standard de la base de données de l'ONM présenté ici ou de transférer ses données dans le format utilisé dans sa propre base de données. Un protocole de conversion des données sera alors mis en place par l'ONM, respectant les normes de saisie mises en place par le SINP.

La transmission des données se fait via un fichier au format .csv (séparateur : point-virgule), avec un encodage UTF8. Un formulaire de transfert est également à renseigner afin de décrire le fichier envoyé. Le référent au sein de l'ONM travaillera étroitement avec chaque fournisseur de données pour assurer un transfert simple et efficace.

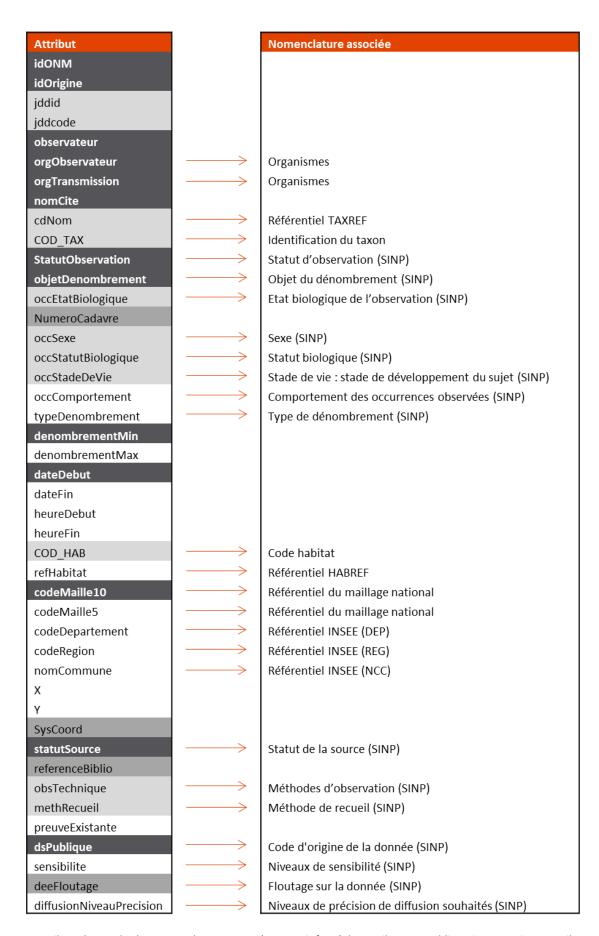


Figure 1 : Attributs du standard et nomenclatures associées. En gris foncé, les attributs sont obligatoires, en gris moyen ils sont obligatoires sous conditions, en gris clair recommandés et en blanc facultatifs.

# IV. <u>DESCRIPTION DES ATTRIBUTS</u>

# A. Attributs d'identification de la donnée

Attribut	Définition	F	С	R	Règle et vocabulaire contrôlé	Exemple
idONM	Identifiant unique et pérenne de la donnée attribuée par la plateforme de l'ONM. Il est sous la forme d'un UUID (universally unique identifier).	A	1	0	UUID: chaîne de caractères hexadécimaux (chiffres, et lettres de a à f) séparés par des tirets. idONM reprends l'idOrigine si celuici est déjà au format UUID.	
idOrigine	Identifiant unique de la Donnée Source de l'observation dans la base de données du producteur où est stockée et initialement gérée la Donnée Source. La DS est caractérisée par jddld et/ou jddCode. SINP.	A	1	0	Fourni par la base de données dont est issue la Donnée Source, format non maitrisé.	
jddid	Identifiant unique et pérenne de la collection ou du jeu de données d'où provient la DS. L'objectif est de pouvoir identifier la base de données source afin de pouvoir tracer la donnée.  SINP.	A	01	R	Si jddid existe déjà dans la base de données du producteur, il est repris sinon un jddid sera créé par la plateforme de l'ONM.  Le jddid est renseigné dans le formulaire « métadonnées ».	
jddcode	Nom, acronyme ou code de la collection ou du jeu de donnée dont provient la DS. Jddcode est le libellé de jddid. SINP.	A	01	R	Si jddcode existe déjà dans la base de données du producteur, il est repris sinon un jddcode sera créé par la plateforme de l'ONM. Le jddcode est renseigné dans le formulaire « métadonnées ».	

observateur	Nom, prénom et organisme de la ou des personnes ayant réalisé l'observation. SINP.	A	1n	0	« NOM1 Prénom1 (Organisme1), NOM2 Prénom2 (Organisme2) ». Les noms doivent être écrits en majuscules, les prénoms doivent avoir leur initiale en majuscule, le reste en minuscules. S'il y a plusieurs observateurs, les séparer par une virgule. Si une personne privée souhaite que son nom n'apparaisse pas, on inscrira "ANONYME" en lieu et place des nom/prénom. Si l'observateur n'est pas connu, on inscrira "INCONNU" en lieu et place des nom/prénom.	DURAND Pierre (GMB), DUPOND Jacques (GMB)
orgObservateur	Organisme auquel appartient l'observateur	A	1n	0	Si l'observateur n'appartient pas à un organisme, on indiquera "Indépendant" en lieu et place de l'organisme. Si aucun organisme n'est présent sur l'information d'origine, on inscrira "Inconnu". S'il y a plusieurs organismes concernés, les séparer par une virgule. Nomenclature « organismes »	GMB
orgTransmission	Nom de l'organisme ou de la plateforme ayant transmis la donnée.	Α	1	0	Nomenclature « organismes »	OAFS

# B. Attributs du sujet de l'observation (quoi)

Attribut	Définition	F	С	R	Règle et vocabulaire contrôlé	Exemple
nomCite	Nom du taxon cité à l'origine par l'observateur. Celui-ci peut être le nom scientifique reprenant idéalement en plus du nom latin, l'auteur et la date. Cependant, si le nom initialement cité est un nom vernaculaire ou un nom scientifique incomplet alors c'est cette information qui doit être indiquée. C'est l'archivage brut de l'information taxonomique citée, et le nom le plus proche de la source disponible de la donnée. SINP.	A	1	0	S'il n'y a pas de nom cité (quelqu'un qui prendrait une photo pour demander ce que c'est à un expert) : noter "Inconnu". Si le nom cité n'a pas été transmis par le producteur, ou qu'il y a eu une perte de cette information liée au système d'information utilisé (nom cité non stocké par exemple) : noter "Nom perdu".	Barbastelle
cdNom	Code du taxon en vigueur « cd_nom » de TaxRef référençant au niveau national le taxon. Il ne peut y avoir qu'un seul taxon par observation.  SINP.	A	01	R	Référentiel TAXREF	60345
COD_TAX	Code du taxon observé. Il ne peut y avoir qu'un seul taxon par observation.  N'est pas à transmettre au SINP car contient des codes de taxons non reconnus par le SINP.	A	01	R	Nomenclature "Identification du taxon chiroptères"	BARBAR
StatutObservation	Indique si le taxon a été observé directement/indirectement (indices de présence), ou bien non observé.  SINP.	A	1	0	Nomenclature « Statut d'observation » (SINP)	Présent, Non observé
objetDenombrement	Objet sur lequel porte le dénombrement. SINP.	А	1	0	Nomenclature « Objet du dénombrement » (SINP)	Individu, couple
occEtatBiologique	Code de l'état biologique de l'organisme au moment de l'observation. SINP	NE	01	R	Nomenclature « Etat biologique de l'observation » (SINP)	2 = observé vivant
NumeroCadavre	Numéro unique de l'animal collecté en cas de découverte d'un cadavre. Ce numéro permet le lien avec la base de données des cas de mortalité.	NE	1	OC	A remplir si occEtatBiologique=3 (trouvé mort) et que le cadavre est collecté pour analyse (ex. Loutre).	

occSexe	Sexe du sujet de l'observation. SINP.	NE	01	R	Nomenclature « Sexe » (SINP)	3= mâle
occStatutBiologique	Comportement général de l'individu sur le site d'observation.  SINP.	NE	01	R	Nomenclature « Statut biologique » (SINP)	3= reproduction
occStadeDeVie	Stade de développement du sujet de l'observation. SINP.	NE	01	R	Nomenclature « Stade de vie : stade de développement du sujet » (SINP)	3= juvénile
occComportement	Comportement de l'individu ou groupe d'individus. SINP.	NE	01	F	Nomenclature « Comportement des occurrences observées » (SINP)	7 = Swarming
typeDenombrement	Méthode utilisée pour le dénombrement. SINP.	Α	01	F	Nomenclature « Type de dénombrement » (SINP)	Es = estimé
denombrementMin	Nombre minimum d'éléments du taxon composant l'observation. SINP.	NE	1	0		
denombrementMax	Nombre maximum d'éléments du taxon composant l'observation. SINP.	NE	01	F		

# C. Emprise temporelle (quand)

Attribut	Définition	F	С	R	Règle et vocabulaire contrôlé	Exemple
dateDebut	Date du jour, dans le système local de l'observation dans le système grégorien. En cas d'imprécision, cet attribut représente la date la plus ancienne de la période d'imprécision.  SINP.	DATE	1	0	La date doit être écrite suivant la norme ISO8601. AAAA-MM-JJ	2019-01-01
dateFin	Date du jour, dans le système local de l'observation dans le système grégorien. En cas d'imprécision, cet attribut représente la date la plus ancienne de la période d'imprécision.  SINP.	DATE	01	F	La date doit être écrite suivant la norme ISO8601. AAAA-MM-JJ	2019-01-02

heureDebut	Heure à laquelle l'observation a été réalisée. Elle est prise dans le fuseau horaire de la zone d'observation. Il n'est pas nécessaire de fournir le fuseau horaire. SINP.	HEURE	01	F	L'heure doit être écrite suivant le format HH:MM:SS. Si heureDebut n'est pas rempli, l'heure par défaut sera 00:00:00	12 :12 :00
heureFin	Heure à laquelle l'observation a été réalisée. Elle est prise dans le fuseau horaire de la zone d'observation. Elle permet de préciser une durée d'observation (en faisant la différence entre heureDebut et heureFin), ou de prendre en compte une imprécision.  SINP.	HEURE	01	F	L'heure doit être écrite suivant le format HH:MM:SS. Si l'heure n'est pas remplie, par défaut, heureFin prendra la valeur 23:59:59.	12 :15 :00

# D. Emprise spatiale (où)

Attribut	Définition	F	С	R	Règle et vocabulaire contrôlé	Exemple
COD_HAB	Code de l'habitat dans lequel le taxon de l'observation a été identifié. Il ne s'agit pas des habitats au sens SINP (voir refHabitat) mais de formations végétales ou structures anthropiques dans lesquelles les taxons peuvent être observés.	A	0n	R	Nomenclature « code habitat »	GRA = Grange/écurie
refHabitat	RefHabitat correspond au référentiel utilisé pour identifier l'habitat de l'observation. Il est codé selon les acronymes utilisés sur le site de l'INPN mettant à disposition en téléchargement les référentiels "habitats" et "typologies" - HABREF. SINP.	A	0n	F	Référentiel HABREF	9 = Forêts
codeMaille10	Code de la cellule de la grille de référence nationale 10x10km dans laquelle se situe l'observation. SINP.	Α	1	0	Référentiel du maillage national	10kmE419N214
codeMaille5	Code de la cellule de la grille de référence nationale 5x5km dans laquelle se situe l'observation.	А	01	F	Référentiel du maillage national	5kmL93E0095N6845

	SINP.					
codeDepartement	Code INSEE en vigueur suivant l'année du référentiel INSEE des départements, auquel l'information est rattachée. SINP.	A	01	F	Référentiel INSEE (DEP)	18 = Cher
codeRegion	Code de la région à laquelle l'information est rattachée. SINP.	А	01	F	Référentiel INSEE (REG)	CEN = Centre
nomCommune	Nom de la commune. Libellé de la/les commune(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE en vigueur. SINP.	A	1n	F	S'il y a plusieurs communes concernées, les séparer par des virgules.  Référentiel INSEE (NCC)	BOURGES
X	Localisation précise de l'observation. Le point ne doit pas représenter un centroïde de maille, de commune	ND	01	F	A fournir dans le référentiel indiqué dans " SysCoord ".	653987.90
Y	Localisation précise de l'observation. Le point ne doit pas représenter un centroïde de maille, de commune	ND	01	F	A fournir dans le référentiel indiqué dans " SysCoord ".	6664336.42
SysCoord	Système de Coordonnées de Référence dans lequel l'observation du taxon est indiquée. A renseigner si les données ont été fournies en X,Y.	NE	01	OC	Code EPSG	2154

# E. Acquisition de la donnée (comment)

Attribut	Définition	F	С	R	Règle et vocabulaire contrôlé	Exemple
statutSource	Indique si la DS de l'observation provient directement	Α	1	0	Nomenclature « Statut de la	Li = Littérature
	du terrain (via un document informatisé ou une base				source » (SINP)	
	de données), d'une collection, de la littérature, ou					
	n'est pas connu.					
	SINP.					

referenceBiblio	Référence de la source de l'observation lorsque celleci est de type « Littérature », au format ISO690.  La référence bibliographique doit concerner l'observation même et non uniquement le taxon ou le protocole.  SINP.	A	01	OC	A remplir si statutSource=Li	
obsTechnique	Indique de quelle manière ou par quel indice l'observation a été faite dans le cas d'une observation non issue d'un témoignage, d'une collection ou de la littérature.  SINP.	A	1	R	A remplir si statutSource=TE.  Nomenclature « Méthodes d'observation » (SINP)	0 = Vu; 3 = ultrasons
methRecueil	Indique la méthode utilisée pour recueillir la donnée, dans le cas d'une observation non issue d'un témoignage, d'une collection ou de la littérature. SINP.	A	1	R	A remplir si statutSource=TE.  Nomenclature « Méthode de recueil » (SINP)	1 = Observation directe; 7 = télémétrie
preuveExistante	Indique si une preuve existe ou non. Par preuve on entend un objet physique ou numérique permettant de démontrer l'existence de l'occurrence et/ou d'en vérifier l'exactitude.  SINP.	A	01	F		0 = Inconnu; 1=Oui

# F. Attributs liés au statut/floutage/sensibilité

Attribut	Définition	F	С	R	Règle et vocabulaire contrôlé	Exemple
dsPublique	Indique explicitement si la donnée à l'origine de la DEE est publique ou privée. Cela concerne la donnée initiale et son acquisition naturaliste.	A	1	0	Nomenclature « Code d'origine de la donnée » (SINP)	Pu = Publique
sensibilite	Niveau de sensibilité de la DS et donc précision géographique de la restitution.	Α	1	F	Nomenclature « Niveaux de sensibilité » (SINP)	2 = Département et maille 10 x 10 km

deeFloutage	Indique si un floutage a été effectué avant (par le producteur) ou lors de la transformation en DEE. Cela ne concerne que des données d'origine privée.	А	01	OC	A remplir si dsPublique = Pr.  Nomenclature « Floutage sur la donnée » (SINP)	Oui, NON, NSP
diffusionNiveauPrecision	Niveau maximal de précision de la diffusion souhaitée par le producteur vers le grand public. Ne concerne que les DEE non sensibles (i.e. données dont le niveau de sensibilité est de 0). Cet attribut indique si le producteur souhaite que sa DEE non sensible soit diffusée comme toutes les autres, à la commune ou à la maille, ou de façon précise.	A	01	F	Nomenclature « Niveaux de précision de diffusion souhaités » (SINP)	2 = maille

# G. Attributs liés à la validation et utilisation

À venir.

# V. Nomenclatures et referentiels lies a un attribut du format Standard

#### A. Nomenclatures liées à un attribut d'identification

1. Nomenclature « objectifs du jeu de données »

Attribut du format standard concerné : jddobjectif

<u>Description</u>: liste des objectifs du jeu de données. On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « jddobjectif ».

Lien: http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/92-objectifs-du-jeu-de-donnees-2018-05-14/

2. Nomenclature « organismes »

Attributs du format standard concerné : orgObservateur, orgTransmission

<u>Description</u>: liste des organismes au sein desquels sont rattachés les observateurs et/ou qui ont transmis la donnée. On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « orgObservateur » et « orgTransmission». Cette nomenclature sera enrichie au fur et à mesure de l'adhésion de partenaires.

#### Nomenclature:

Code	Description
GEPMA	Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
GCA	Groupe Chiroptères Aquitaine
CN	Cistude Nature
GMA	Groupe Mammalogique d'Auvergne
CSA	Chauve-souris Auvergne
SHNA	Société d'Histoire Naturelle d'Autun
•••	A compléter

#### B. Nomenclatures liées à un attribut du sujet de l'observation

1. Référentiel TAXREF

Attribut du format standard concerné : cdNom

<u>Description</u>: TAXREF est le référentiel taxonomique national pour la faune, la flore et la fonge de France métropolitaine et d'outre-mer, élaboré et diffusé par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) dans le cadre de la mise en œuvre du SINP. Ce référentiel est unique pour la France ; il a pour but de lister et d'organiser les noms scientifiques de l'ensemble des êtres vivants recensés sur le territoire. « CD\_NOM » est la clé primaire de cette nomenclature.

#### Structure de la nomenclature :

NOM	TYPE	COMMENTAIRES	
CD_NOM	Entier long	Identifiant unique du nom scientifique	
CD_SUP	Entier long	ldentifiant (CD_NOM) du taxon supérieur	
CD_REF	Entier long	Identifiant (CD_NOM) du taxon de référence (nom retenu)	
LB_NOM	Texte	Nom scientifique du taxon (sans l'autorité)	
LB_AUTEUR	Texte	Autorité du taxon (Auteur, année, gestion des parenthèses)	
NOM_COMPLET	Texte	Combinaison des champs pour donner le nom complet (~LB_NOM+" " +LB_AUTEUR)	
RANG	Varchar2(4)	Rang taxonomique (clé vers TAXREF_RANG)	
VALIDITE	Varchar2(4)	Type de validité du nom scientifique complet (clé vers TAXREF_VALIDITE)	
HABITAT	Entier court	Code de l'habitat (clé vers TAXREF_HABITATS)	
FR	Varchar2(1)	Statut biogéographique en France métropolitaine (clé vers TAXREF_STATUTS)	
GF	Varchar2(1)	Statut biogéographique en Guyane (clé vers TAXREF_STATUTS)	
MAR	Varchar2(1)	Statut biogéographique à la Martinique (clé vers TAXREF_STATUTS)	
GUA	Varchar2(1)	Statut biogéographique à la Guadeloupe (clé vers TAXREF_STATUTS)	
SM	Varchar2(1)	Statut biogéographique à Saint-Martin (clé vers TAXREF_STATUTS)	
SB	Varchar2(1)	Statut biogéographique à Saint-Barthélemy (clé vers TAXREF_STATUTS)	
SPM	Varchar2(1)	Statut biogéographique à Saint-Pierre et Miquelon (clé vers TAXREF_STATUTS)	
MAY	Varchar2(1)	Statut biogéographique à Mayotte (clé vers TAXREF_STATUTS)	
EPA	Varchar2(1)	Statut biogéographique aux Îles Éparses (clé vers TAXREF_STATUTS)	
REU	Varchar2(1)	Statut biogéographique à la Réunion (clé vers TAXREF_STATUTS)	
SA	Varchar2(1)	Statut biogéographique aux îles subantarctiques (clé vers TAXREF_STATUTS)	
TA	Varchar2(1)	Statut biogéographique en Terre Adélie (clé vers TAXREF_STATUTS)	
TAAF	Varchar2(1)	Statut biogéographique aux TAAF, calculé à partir des champs SA et TA (clé vers TAXREF_STATUTS)	
PF	Varchar2(1)	Statut biogéographique en Polynésie française (clé vers TAXREF_STATUTS)	
NC	Varchar2(1)	Statut biogéographique en Nouvelle-Calédonie (clé vers TAXREF_STATUTS)	
WF	Varchar2(1)	Statut biogéographique à Wallis et Futuna (clé vers TAXREF_STATUTS)	
CLI	Varchar2(1)	Statut biogéographique à Clipperton (clé vers TAXREF_STATUTS)	
INPN	Booléen	Diffusion publique sur l'INPN (true/false)	

Figure 2 : Liste des champs de la table TAXREF (en gras la clé unique)<sup>3</sup>.

<u>Lien:</u> http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/referentielTaxo

2. Nomenclatures « Identification du taxon »

#### Attribut du format standard concerné : COD\_TAX

<u>Description</u>: Cette nomenclature est propre à la base de données de l'ONM. Elle s'articule autour des acronymes couramment utilisés pour désigner les taxons, et fait le lien avec le champ « CD\_NOM » du référentiel TAXREF. Elle permet également de désigner des groupes d'espèces habituellement cités dans le cadre de certaines méthodes, lorsque l'identification certaine du taxon n'est pas possible. Une nomenclature sera créée pour chacun des grands groupes taxonomiques.

#### Structure de la nomenclature :

L

Attribut	Туре	Définition
COD_TAX	Texte	Code du taxon, correspond à l'acronyme couramment utilisé pour désigner une espèce ou un groupe d'espèces
LB_Nom	Texte	Nom scientifique du taxon (sans l'autorité)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Source : Gargominy, O., Tercerie, S., Régnier, C., Ramage, T., Dupont, P., Daszkiewicz, P. & Poncet, L. 2018. TAXREF v12, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport Patrinat 2018-117. 156 pp.

cdNom	Nombre entier	Identifiant unique du nom scientifique		
NOM_VERN	Texte	Nom vernaculaire du taxon		

<u>Lien</u>: <a href="https://www.sfepm.org/pdf/Nomenclature">https://www.sfepm.org/pdf/Nomenclature</a> ONM Identification des taxons Chiropteres.pdf (disponible au format .csv dans le centre de ressources de l'ONM).

3. Nomenclature « Statut d'observation »

#### Attribut du format standard concerné : StatutObservation

<u>Description</u>: liste des statuts possibles pour une observation de taxon (taxon présent, non observé ou statut inconnu). On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « StatutObservation ».

<u>Lien:</u> <a href="http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/18-statut-dobservation-statutobservation-16-08-2016/">http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/18-statut-dobservation-statutobservation-16-08-2016/</a>

4. Nomenclature « Objet du dénombrement »

#### Attribut du format standard concerné : objetDenombrement

<u>Description</u>: liste des sujets ayant pu faire l'objet du dénombrement lors de l'observation du taxon. On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « objetDenombrement ».

<u>Lien:</u> http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/6-objet-du-denombrement-objetdenombrement-23-06-2016/

5. Nomenclature « Etat biologique de l'observation »

#### Attribut du format standard concerné : occEtatBiologique

<u>Description</u>: liste des valeurs possibles pour caractériser l'état biologique du ou des individus ayant fait l'objet de l'observation (animal vivant ou mort). On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « occEtatBiologique ».

<u>Lien:</u> <a href="http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/7-etat-biologique-de-lobservation-occurrenceetatbiologique-23-06-2016/">http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/7-etat-biologique-de-lobservation-occurrenceetatbiologique-23-06-2016/</a>

6. Nomenclature « Sexe »

#### Attribut du format standard concerné : occSexe

<u>Description</u>: liste des valeurs possibles pour caractériser le sexe du ou des individus ayant fait l'objet de l'observation. On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « occSexe ».

<u>Lien</u>: http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/9-sexe-occurrencesexe-23-06-2016/

7. Nomenclature « Statut biologique »

#### Attribut du format standard concerné : occStatutBiologique

<u>Description</u>: : liste des valeurs possibles pour caractériser le statut biologique du ou des individus ayant fait l'objet de l'observation (reproduction, hibernation...). On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « occStatutBiologique ».

<u>Lien:</u> http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/13-statut-biologique-occurrencestatutbiologique-2018-05-14/

8. Nomenclature « Stade de vie : stade de développement du sujet »

#### Attribut du format standard concerné : occStadeDeVie

<u>Description</u>: liste des valeurs possibles pour caractériser le stade de développement du ou des individus ayant fait l'objet de l'observation. Seule une partie de la nomenclature est adaptée à la description de mammifères, on utilisera donc uniquement les valeurs 0 à 5 du champ « Code », que l'on reportera dans « occStadeDeVie ».

<u>Lien:</u> <a href="http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/10-stade-de-vie-stade-de-developpement-du-sujet-occurrencestadedevie-2018-05-14/">http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/10-stade-de-vie-stade-de-developpement-du-sujet-occurrencestadedevie-2018-05-14/</a>

9. Nomenclature « Comportement des occurrences observées »

#### Attribut du format standard concerné : occComportement

<u>Description</u>: liste des valeurs possibles pour caractériser le comportement du ou des individus ayant fait l'objet de l'observation. Cette nomenclature est très proche de celle utilisée pour décrire le statut biologique mais permet une description plus précise du contexte de l'observation. On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « occComportement ».

<u>Lien:</u> <a href="http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/110-comportement-des-occurrences-observees-2018-05-14/">http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/110-comportement-des-occurrences-observees-2018-05-14/</a>

10. Nomenclature « Type de dénombrement »

#### Attribut du format standard concerné : typeDenombrement

<u>Description</u>: liste des valeurs possibles pour qualifier le dénombrement réalisé (comptage, estimation...). On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « typeDenombrement ».

<u>Lien:</u> http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/21-type-de-denombrement-16-08-2016/

#### C. Nomenclatures liées à un attribut d'emprise spatiale (où)

1. Nomenclature « code habitat »

#### Attribut du format standard concerné : COD\_HAB

<u>Description</u>: liste des habitats dans lesquels les observations d'occurrence du taxon sont susceptibles d'être réalisées. Attention, il ne s'agit pas ici des habitats au sens où l'entend le SINP, c'est à dire les habitats naturels (groupements physionomiques / phytosociologiques), mais bien de formations végétales, de structures minérales naturelles ou de structures anthropiques dans lesquelles les mammifères peuvent se déplacer, chasser ou gîter. COD\_HAB est la clé primaire de la nomenclature.

<u>Lien</u>: <a href="https://www.sfepm.org/pdf/Nomenclature">https://www.sfepm.org/pdf/Nomenclature</a> ONM Code habitats Chiropteres.pdf (disponible au format .csv dans le centre de ressources de l'ONM).

2. Référentiel HABREF

Attribut du format standard concerné : refHabitat

<u>Description</u>: HABREF est le référentiel des typologies d'habitats et de végétations, terrestres et marins, concernant les territoires français de métropole et d'outre-mer. Il est élaboré et diffusé par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) dans le cadre de la mise en œuvre du SINP. « CD\_HAB » est la clé primaire de cette nomenclature et sera reporté dans le champ « refHabitat ».

#### Structure de la nomenclature :

NOM	Valeur NULL admise	TYPE (y.	COMMENTAIRES
CD_HAB	N	NUMBER(8,0)	Identifiant unique de l'unité. Non supprimable et non réutilisable
FG_VALIDITE	N	VARCHAR2(20)	Type de validité du nom (clé vers HABREF_VALIDITE)
CD_TYPO	, N	NUMBER(8,0)	Identifiant de la typologie (clé vers TYPOREF)
LB_CODE	Υ	VARCHAR2(50)	Libellé du code de référence dans la typologie
LB_HAB_FR	Y	VARCHAR2(255)	Libellé français / latin
LB_HAB_FR_COMPLET	Y	VARCHAR2(255)	Libellé français / latin avec auteurs
LB_HAB_EN	Y	VARCHAR2(255)	Libellé anglais
LB_AUTEUR	Y	VARCHAR2(255)	Auteur(s)
NIVEAU	Y	NUMBER(8,0)	Niveau hiérarchique dans la typologie
LB_NIVEAU	Y	VARCHAR2(100)	Libellé du niveau
CD_HAB_SUP	N	NUMBER(8,0)	Identifiant (CD_HAB) de l'unité supérieure
PATH_CD_HAB	Y	VARCHAR2(4000)	Chemin de l'arborescence pour atteindre ce code
FRANCE	Y	VARCHAR2(5)	Présence en France (métropole + outre- mer). Colonne mise à jour en fonction de la table HABREF_TERR : FRANCE = 'false' quand HABREF_TERR = 'A', 'X' ou null ; FRANCE = 'true' dans les autres cas
LB_DESCRIPTION	Y	VARCHAR2(4000)	Texte de description de l'habitat

Figure 3: Structure de la table HABREF<sup>4</sup>

Lien: https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats

3. Référentiel du maillage national

Attribut du format standard concerné : codeMaille10, codeMaille5.

<u>Description</u>: maillage national officiel de l'INPN, 10x10 km L93. On utilisera le champ « CODE\_10KM » que l'on reportera dans « codeMaille ».

<u>Lien:</u> https://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/ref/referentiels

4. Référentiel INSEE

Attributs du format standard concerné: codeDepartement, codeRegion, nomCommune

<u>Description</u>: référentiel national de l'INSEE du code officiel géographique. On utilisera les champs « DEP », « REG » et « NCC » que l'on reportera respectivement dans « codeDepartement », « codeRegion » «et « nomCommune ».

<u>Lien: https://www.insee.fr/fr/information/2016807</u>

<sup>4</sup> Source : Clair M., Gaudillat V., Michez N., Poncet R. & Poncet L., 2017. HABREF v4.0, référentiel des typologies d'habitats et de végétation pour la France. Guide méthodologique. Rapport UMS PatriNat 2017-100. AFB/CNRS/MNHN, Paris, 64 p.

#### D. Nomenclatures liées à un attribut de méthode

1. Nomenclature « Statut de la source »

#### Attribut du format standard concerné : statutSource

<u>Description</u>: liste des valeurs possibles pour caractériser la source de l'observation (littérature, terrain...). On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « statutSource ».

Lien: http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/19-statut-de-la-source-16-08-2016/

2. Nomenclature « Méthodes d'observation »

#### Attribut du format standard concerné : obsTechnique

<u>Description</u>: liste des techniques par lesquelles le taxon a pu être observé (vu, entendu, observation d'empreintes, de fèces...). On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « obsTechnique ».

<u>Lien: http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/14-methodes-dobservation-observationmethode-2018-05-14/</u>

3. Nomenclature « Méthode de recueil »

#### Attribut du format standard concerné : methRecueil

<u>Description</u>: liste des méthodes mise en œuvre pour réaliser l'observation (recherche d'indices de présence, détection d'ultra-sons...). On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « methRecueil ».

Lien: http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/91-methode-de-recueil-2018-05-14/

#### E. Nomenclatures liées aux statut/floutage/sensibilité

1. Nomenclature « Code d'origine de la donnée »

#### Attribut du format standard concerné : dsPublique

<u>Description</u>: liste des valeurs possibles pour caractériser l'origine de la donnée (publique acquise, privée...). On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « dsPublique ».

Lien: http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/2-code-dorigine-de-la-donnee-2018-05-14/

2. Nomenclature « Niveaux de sensibilité »

#### Attribut du format standard concerné : sensibilite

<u>Description</u>: liste des valeurs possibles pour caractériser le niveau de sensibilité de la donnée. On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « sensibilite ».

<u>Lien:</u> http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/16-niveaux-de-sensibilite-sensibilite-23-06-2016/

3. Nomenclature « Floutage sur la donnée »

#### Attribut du format standard concerné : deeFloutage

<u>Description</u>: liste des statuts de floutage de la donnée possible (donnée floutée ou non). On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « deeFloutage ».

<u>Lien:</u> <a href="http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/4-floutage-sur-la-donnee-deefloutage-2018-05-14/">http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/4-floutage-sur-la-donnee-deefloutage-2018-05-14/</a>

4. Nomenclature « Niveaux de précision de diffusion souhaités »

Attribut du format standard concerné : diffusionNiveauPrecision

<u>Description</u>: liste des niveaux de précision de diffusion souhaités pour la donnée. On utilisera le champ « Code » que l'on reportera dans « diffusionNiveauPrecision ».

<u>Lien:</u> <a href="http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/5-niveaux-de-precision-de-diffusion-souhaites-niveauprecision-23-06-2016/">http://standards-sinp.mnhn.fr/nomenclature/5-niveaux-de-precision-de-diffusion-souhaites-niveauprecision-23-06-2016/</a>

#### VI. NOMENCLATURES ET REFERENTIELS ANNEXES

1. Référentiel « Noms du taxon »

<u>Description</u>: Liste des noms en différentes langues nationales ou régionales pour chaque taxon. Le champ « cdNom » est la clé primaire de cette nomenclature.

#### Structure de la nomenclature :

Attribut	Libellé
cdNom	Code primaire du fichier faisant le lien avec d'autres fichiers dont le fichier standard
ENG	Nom scientifique anglais du taxon.
ESP	Nom scientifique espagnol du taxon.
GER	Nom scientifique allemand du taxon.
ITA	Nom scientifique italien du taxon.
POR	Nom scientifique portugais du taxon.
Alsacien	Nom vernaculaire alsacien du taxon.
Basque	Nom vernaculaire basque du taxon.
Breton	Nom vernaculaire breton du taxon.
Corse	Nom vernaculaire corse du taxon.
Occitan	Nom vernaculaire occitan du taxon.
Provençal	Nom vernaculaire provençal du taxon.

<u>Lien:</u> <a href="https://www.sfepm.org/pdf/Nomenclature">https://www.sfepm.org/pdf/Nomenclature</a> ONM Noms du taxon Chiropteres.pdf (disponible au format .csv dans le centre de ressources de l'ONM).

2. Référentiel « Statuts légaux »

<u>Description</u>: Liste des statuts légaux pour chaque taxon. Le champ « cdNom » est la clé primaire de cette nomenclature.

#### Structure de la nomenclature :

Attribut	Définition	Règle et vocabulaire contrôlé				
cdNom	Code primaire du fichier faisant le lien avec le fichier standard	Code du taxon concerné. Doit être renseigné obligatoirement. Se référer à « TAXREF ».				
CDH2	Directive Habitats-Faune-Flore Annexe II	Format booléen				
CDH4	DHFF Annexe IV	2 valeurs possibles :				
IBE2	Convention de Berne Annexe II	O Taxon listé dans la convention				
IBE3	Convention de Berne Annexe III	Convention				

IBO2	Convention de Bonn Annexe II	N	Taxon non listé dans la	a
NM	Liste des espèces de vertébrés protégées menacées		convention	
	d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède			
	le territoire d'un département, Article 1			
NM2	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble			
	du territoire français et les modalités de leur protection,			
	Article 2			

<u>Lien: https://www.sfepm.org/pdf/Nomenclature ONM Statuts legaux Chiropteres.pdf</u> (disponible au format .csv dans le centre de ressources de l'ONM).

#### 3. Référentiel « Statuts moraux »

<u>Description</u>: Liste des statuts moraux pour chaque espèce. Seules les listes rouges utilisant les critères définis par l'IUCN ont été reportées. Le champ « cdNom » est la clé primaire de cette nomenclature.

#### Structure de la nomenclature :

Attribut	Définition		Règle et vocabulaire contrôlé				
cdNom	Code primaire du fichier faisant le lien avec le fichier standard	Code du taxon concerné. Doit être renseigné obligatoirement. S référer à « TAXREF ».					
UICN_MON UICN EUR	Liste rouge UICN Monde Liste rouge UICN Europe						
UICN_FRA	Liste rouge UICN France	Forma	t alnhanumérique				
LR_ALS	Liste rouge Alsace	Format alphanumérique 7 valeurs possibles :					
LR_AUV	Liste rouge Auvergne	RE	Disparue				
LR_BN	Liste rouge Basse Normandie	CR	En danger critique				
LR_BRE	Liste rouge Bretagne	EN	En danger				
LR_CEN	Liste rouge Centre	VU	Vulnérable				
LR_COR	Liste rouge Corse	NT	Quasi menacée				
LR_FC	Liste rouge Franche-Comté	LC	Préoccupation Mineure				
LR_HN	Liste rouge Haute-Normandie	DD	Données insuffisantes				
LR_IDF	Liste rouge Ile de France						
LR_LR	Liste rouge Languedoc Roussillon	NA	Non Applicable				
LR_PDL	Liste rouge Pays de la Loire	NE	Non évaluée				
LR_PIC	Liste rouge Picardie						
LR_RA	Liste rouge Rhône-Alpes						

<u>Lien: https://www.sfepm.org/pdf/Nomenclature ONM Statuts moraux Chiropteres.pdf</u> (disponible au format .csv dans le centre de ressources de l'ONM).

#### 4. Référentiel « Statuts administratifs »

<u>Description</u>: Liste des statuts administratifs pour chaque espèce. Le champ « cdNom » est la clé primaire de cette nomenclature.

#### Structure de la nomenclature :

Attribut	Définition	Règle et vocabulaire contrôlé
cdNom	Code primaire du fichier faisant le lien avec le fichier standard	Code du taxon concerné. Doit être renseigné obligatoirement. Se référer à « TAXREF ».
ZNIEFF_ALS	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Alsace	
ZNIEFF_AQU	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Aquitaine	
ZNIEFF_AUV	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en	Format booléen
	Auvergne	2 valeurs possibles :
ZNIEFF_BN	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Basse-	O Taxon listé dans la
	Normandie	convention
ZNIEFF_BOU	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en	N Taxon non listé dans la
	Bourgogne	convention
ZNIEFF_BRE	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Bretagne	
ZNIEFF_CEN	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Centre	

ZNIEFF_CA	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Champagne-Ardenne
ZNIEFF_COR	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Corse
ZNIEFF FC	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Franche-
	Comté
ZNIEFF_HN	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Haute-
	Normandie
ZNIEFF_IDF	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en lle de
	France
ZNIEFF_LR	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en
	Languedoc-Roussillon
ZNIEFF_LIM	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Limousin
ZNIEFF_LOR	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Lorraine
ZNIEFF_MD	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Midi-
	Pyrénées
ZNIEFF_NPC	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Pas-de- Calais
ZNIEFF_PDL	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Pays-de-
_	la-Loire
ZNIEFF_PIC	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Picardie
ZNIEFF_PC	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Poitou-
_	Charentes
ZNIEFF_PACA	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en
_	Provence-Alpes-Côte d'Azur
ZNIEFF _RA	Espèce déterminante pour la désignation de ZNIEFF en Rhône-
_	Alpes
SCAP_FRA	Espèce prise en compte dans la Stratégie de création des aires
	protégées à l'échelle nationale
SCAP_ALS	Espèce prise en compte dans la SCAP en Alsace
SCAP_AQU	Espèce prise en compte dans la SCAP en Aquitaine
SCAP_AUV	Espèce prise en compte dans la SCAP en Auvergne
SCAP_BN	Espèce prise en compte dans la SCAP en Basse-Normandie
SCAP_BOU	Espèce prise en compte dans la SCAP en Bourgogne
SCAP_BRE	Espèce prise en compte dans la SCAP en Bretagne
SCAP_CEN	Espèce prise en compte dans la SCAP en Centre
SCAP_CA	Espèce prise en compte dans la SCAP en Champagne-Ardenne
SCAP COR	Espèce prise en compte dans la SCAP en Corse
SCAP FC	Espèce prise en compte dans la SCAP en Franche-Comté
SCAP_HN	Espèce prise en compte dans la SCAP en Haute-Normandie
SCAP_IDF	Espèce prise en compte dans la SCAP en lle de France
SCAP LR	Espèce prise en compte dans la SCAP en Languedoc-Roussillon
SCAP_LIM	Espèce prise en compte dans la SCAP en Limousin
SCAP_LOR	Espèce prise en compte dans la SCAP en Lorraine
SCAP_MD	Espèce prise en compte dans la SCAP en Midi-Pyrénées
SCAP_NPC	Espèce prise en compte dans la SCAP en Pas-de-Calais
SCAP_PDL	Espèce prise en compte dans la SCAP en Pays-de-Calais  Espèce prise en compte dans la SCAP en Pays-de-la-Loire
SCAP_PDL SCAP_PIC	Espèce prise en compte dans la SCAP en Pays-de-la-Loire Espèce prise en compte dans la SCAP en Picardie
SCAP_PC	Espèce prise en compte dans la SCAP en Poitou-Charentes
SCAP_PACA	Espèce prise en compte dans la SCAP en Provence-Alpes-Côte d'Azur
SCAP _RA	Espèce prise en compte dans la SCAP en Rhône-Alpes

<u>Lien: https://www.sfepm.org/pdf/Nomenclature\_ONM\_Statuts\_administratifs\_Chiropteres.pdf</u> (disponible au format .csv dans le centre de ressources de l'ONM).